

rurales de l'Ontario, il y a eu des inondations, les lacs et les rivières ont été gravement pollués, à cause de l'érosion à certains endroits.

La pollution, qu'elle découle de l'activité agricole, forestière ou industrielle, devrait, à mon avis, faire l'objet d'une politique coordonnée. Au Canada, et encore plus aux États-Unis, la pollution, je pense, est due jusqu'à un certain point à une espèce de complexe de grandeur chez la population. Nos étendues cultivées et nos champs sont vastes et l'érosion crée un problème d'envergure. L'exploitation forestière se fait chez nous sur une grande échelle. Nous abattons les arbres et lorsque les pluies et, en hiver, la neige sont abondantes, le problème de l'érosion prend de vastes proportions. Nous avons un très grand problème de pollution et il nous faudra pour le régler un programme étendu. Il serait peut-être utile de faire preuve d'un peu plus de jugement. Une large partie du Canada n'a pas encore été touchée et demeure couverte de forêts et de terres vierges. L'expérience nous a sûrement appris au moins que nous pouvions nous épargner de futures dépenses en sauvagardant ce qui nous reste. J'aimerais que nous préservions l'air pur et les eaux non encore polluées. J'aimerais que soit maintenu l'équilibre voulu de l'oxygène et de l'acide carbonique dans nos lacs, nos rivières et les mers qui nous entourent. En faisant preuve d'un peu de sagesse, nous pourrions au moins participer au contrôle de l'ensemble de notre milieu terrestre.

• (3.40 p.m.)

J'aimerais faire une autre observation, dans un domaine un peu différent. A mon avis, il serait injuste de dire à l'industrie, aux municipalités ou à quiconque doit enrayer la pollution, qu'ils doivent du jour au lendemain aménager les installations voulues. Il faut leur donner le temps d'aligner le prix de leurs produits sur les frais occasionnés par la lutte contre la pollution ou les nouveaux modes de destruction des déchets. Il faut donner aux municipalités le temps d'augmenter leurs impôts, ou de trouver les fonds autrement, de construire les installations. Dans les limites du bon sens, ce ne serait que juste et convenable. J'estime que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient être prêts à les aider financièrement, en leur accordant des subventions ou des prêts, selon le cas. Cela pourrait se faire, notamment, grâce à la Société centrale d'hypothèques et de logement. A mon avis, la loi actuelle ne répond pas aux besoins à cet égard.

Il faudrait imposer des amendes—si c'est le terme qui convient—à ceux qui polluent leur milieu. Que dirait-on de l'idée de verser dans

une caisse l'amende exigée d'une compagnie ou d'une municipalité voulant qu'on la rembourserait si dans un délai donné elle aménageait les installations requises pour contrôler la pollution? Selon moi, l'amende ne devrait pas être une punition. Elle devrait être imposée pour amener les intéressés à construire les installations nécessaires pour enrayer la pollution. Je suis convaincu que c'est la raison d'être du bill; aussi, pourquoi ne pas le rendre plus attrayant pour ceux qui devront observer la loi? C'est ce que le bill devrait proposer. Faisons quelque chose pour améliorer notre milieu et quelque chose de pratique pour encourager les sociétés ou les municipalités à le faire dès maintenant.

Je me trouvais cet été dans l'Arctique et j'ai remarqué, jonchant le sol autour de la base aérienne de Resolute, les débris de plusieurs avions. On eût dit qu'un accident était arrivé la veille. Ces épaves brillaient et n'étaient pas ternies. Celui qui atterrit sur cet aérodrome et y aperçoit, éparpillés, les restes d'un avion presque neuf ne peut manquer d'être frappé. C'est ce qui se passe dans l'Arctique. Certains de ces avions sont là depuis des années et personne, apparemment, n'a fait le moindre effort pour rassembler les parties éparses. J'ai signalé qu'il y avait, dans l'Arctique, des problèmes spéciaux eu égard à la pollution; que les matériaux abandonnés sur le sol ne rouillent pas, ne se détériorent pas et ne s'enfoncent pas dans le sol pour s'y incorporer comme cela arrive ailleurs, et qu'il y a des mesures spéciales à prendre à l'égard de ce problème. Une grande partie de l'Arctique est encore vierge, du moins en ce qui concerne l'industrie. Gardons-la telle! Personne, je pense, ne sait réellement en quoi consisterait un programme adéquat contre la pollution dans le grand Nord, compte tenu des températures glaciales et du pergélisol. Peut-être de nouvelles études s'imposent-elles. Je sais qu'on en a entrepris quelques-unes mais elles sont de peu d'importance et sans doute faudrait-il étudier la manière de disposer des déchets provenant des usines, des municipalités ou des résidents dans cette région.

J'aimerais parler un moment de l'industrie pétrolière dans l'Arctique. On a fait quelques efforts, sur le plan international, pour contrôler la pollution en haute mer. Ici, au Canada, nous nous inquiétons de ce qui pourrait se passer dans l'Arctique à cet égard. Nous ne savons pas combien de temps peut durer une nappe d'huile dans l'Arctique, à cause des températures particulièrement froides qui y règnent, ni le dommage qu'elle peut causer, ni la superficie qu'elle peut couvrir avant d'être finalement résorbée. Nous ne savons pas s'il y a des moyens adéquats de débarrasser les eaux arctiques de ce pétrole. Il faudrait effectuer des recherches là-dessus. Je voudrais